



Date de transmission en Préfecture :

Date de publication :

Date de notification :

Présents : 24

Pouvoirs : 4

Total : 28

Votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

L'An deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de JAUNAY MARIGNY, sous la Présidence de Monsieur Jérôme NEVEUX, Maire.

Étaient présents : Jérôme NEVEUX. Martine SIMONET. Guy DAVIGNON. Karine DANGREAUX-HENIN. Yannick METHIVIER. Fabien BONNET. Aurore COURTIN. Pascal SANSIQUET. Joël BIZARD. Annick MONTEIL. Michel VERRECCHIA. Laurence BOUHET. Sandrine MOREAU. Christelle PAGEAUT. Pascal JOUBERT. Odile URVOIS. Vincent RIVIERE. Sophie OGET. Pédro TOME MARTINS. Sandrine VIVET. Carole PINSON. Jean-François JOLIVET. Marianne DETAPPE. Véronique CROUX, *formant la majorité des membres en exercice.*

Absents - excusés - pouvoirs :

Nathalie RENE donne pouvoir à Annick MONTEIL

Mireille MARCHAND donne pouvoir à Yannick METHIVIER

Monique BERNARD donne pouvoir à Christelle PAGEAUT

Frédéric MERLE donne pouvoir à Jérôme NEVEUX

Absents sans pouvoir :

Eugénie-Carole BERNIER

Yoann DEBIAIS

Magali TIENNOT

Brigitte ARCHAMBAULT

Guiseppe BISCEGLIE.

Secrétaire de séance : Martine SIMONET.

## ADOpte A L'UNANIMITE

### **N°133/2025 – Objet : TARIFS PUBLICS 2026 – DROITS DE PLACES**

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer et à voter les tarifs « droits de places » pour l'année 2026.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,**

- Décide d'approuver les tarifs droits de place comme suit :

<b>DROITS DE PLACE</b>		<b>TARIFS 2026</b>	
		<b>Forfait emplacement / mètre linéaire</b>	<b>Electricité</b>
Titulaires annuels	Par trimestre	8 €	16 €
Titulaires saisonniers	Par trimestre	9 €	16 €
Titulaires hors forfait	Par marché	1 €	5 €
Commerçants occasionnels	Par marché	1 €	5 €
Camion Outilage	Par jour	114 €	127 €
Food Truck -- PTAC < 3.5T	Par an	210 €	74 €
	Par mois	22 €	8 €
Food Truck -- PTAC > 3.5T	Par an	312 €	82 €
	Par mois	31 €	8 €

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou à l'adjoint délégué de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à Jaunay Marigny, 9 décembre 2025

Le Maire,  
**Jérôme NEVEUX**



Accusé de réception en préfecture  
086-200063493-20251211-133-2025-DE  
Date de télétransmission : 11/12/2025  
Date de réception préfecture : 11/12/2025

*Cachet préfecture*